

PROCÉDÉS

DE LA

CHAMBRE D'ASSEMBLÉE

DANS LA PREMIÈRE SESSION DU HUITIÈME PARLE-
MENT PROVINCIAL DU

BAS-CANADA

*Sur l'état et les progrès de l'Education résultant
de l'Acte de la 41e. Geo. III. Chapitre dix-
sept, qui pourvoit à l'établissement d'Écoles
Gratuites et à l'avancement des Sciences en
cette Province.*

AUSSI UN EXTRAIT

DU

SYSTEME AMELIORE D'ÉDUCATION,

PAR

Joseph Lancaster.

QUEBEC :

IMPRIME'S A LA NOUVELLE IMPRIMERIE, n° 21,
RUE BUADE.

1815.